

Présentation INVESTIR : Diane Forest Maître-conseil en Beaux-arts AIBAQ

« Voici une anecdote; au cours des années '60, alors que j'étais marchand de tableaux itinérant, j'avais comme client un jeune avocat de Sherbrooke. En quatre ans, il m'a acheté pour 12000\$ de tableaux. Naturellement, je le conseillais dans ses choix. Ainsi, il a acquis des M. A. Fortin, des oeuvres de chacun du groupe des sept. Des Masson, Emily Carr et d'autres artistes de même calibre. N'oublions pas que nous sommes dans les années soixante.



Beaucoup plus tard, en 1980, je reçois un appel téléphonique de ce monsieur. Il m'invite à souper avec lui à l'Hôtel Ritz de Montréal. Je croyais qu'il voulait recommencer à investir dans l'art, mais non! Il voulait simplement me remercier de l'avoir si bien conseillé. Il venait d'acquérir une belle grande maison de 200000\$ avec la moitié de sa collection. En 2006, le reste de sa collection doit valoir quelques millions de dollars. Tout cela pour un investissement de 12 000\$.

Connaissez-vous un meilleur placement que les oeuvres d'art? En outre, vous en jouissez toute votre vie . Nous avons aujourd'hui des artistes d'une valeur égale à ceux que je vendais en 1960. Alors! Je vous conseille de voir ce qui suit. LOUIS BRUENS»

DIANE FOREST Maître-conseil en Beaux-arts AIBAQ

Née en 1961, à Montréal et citoyenne de Longueuil, depuis plusieurs années, Diane Forest participe régulièrement à des expositions collectives.

Auteure de chroniques sur l'aquarelle dans la revue «l'Aquarelliste» et le site de l'AIBAQ.

Membre signataire de l'Institut des Arts figuratifs et de

la Société Canadienne de l'Aquarelle, SCA, dont elle assume la vice-présidence, en 2007. Co-

fondatrice de l'école d'aquarelle de la Société. Diane Forest devient «Artiste de l'Année» au Gala

ACADEMIA XXI-2006. Elle est nommée et honorée d'une très grande distinction :le titre de

maître en beaux-arts, résultant du vote de ses pairs et du public, accordé par l'Académie Int'le des Beaux-Arts du Québec et remis au Musée des beaux-arts de Montréal, lors du Gala Academia XXI-2009.

Consultez la courbe de croissance des oeuvres de **DIANE FOREST** Maître-conseil en Beaux-arts AIBAQ :

À travers ses diverses compositions, aux couleurs intenses et lumineuses, Diane célèbre l'alliance de la surface et des pigments par la maîtrise de divers médiums.

“Diane Forest, à force de recherches, a développé un procédé de protection de l'aquarelle qui n'altère en rien la qualité et la beauté de ses œuvres. Ses aquarelles n'ont pas besoin d'être protégée par une vitre ... voilà une véritable innovation en ce qui concerne la protection des aquarelles au travers du temps. Ce procédé a d'ailleurs été approuvé par Louis Bruens, expert-conseil en œuvres d'art. «Voilà des siècles que les aquarellistes cherchent à protéger leurs œuvres à long terme». «...bien que secret, le procédé de Diane Forest est révolutionnaire, ce procédé protège les aquarelles contre la lumière solaire ou artificielle, UV, donc, les couleurs sont stabilisées à long terme.» De plus, ce procédé protège les aquarelles de l'eau et de la vapeur, il offre aussi, ajoute l'artiste, la possibilité de faire des retouches ou des corrections éventuelles en tout temps sans altérer l'œuvre d'aucune façon. Le travail qui est protégé présente une finition veloutée, sans reflets, mettant en valeur l'aspect naturel de l'aquarelle.”

Voir le profil investissement de l'artiste : ([Cliquez ici](#))

Voir la galerie de l'artiste : ([cliquez ici](#))

